

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2075

Rapport d'inspection - Insta	Nr 2513	ique BT / TE	T existant	te
N' de rapport ; 23 / 15/11/18/	0 2			
Concerne contrôle dans le cadre d'une ver	nte D contrôle nériodique			
Jamandaux (- 1 T. Gder 1)	- STEANO			
Personne sur place :	oode EAN de l'installation :	111		
descended by sender of	101101010210	Pice	φ.	
idresse de la visite :	200	client 01	11	
Date de visite: 1944/11 Date d'émission	A PAT A References	thent		
Reference regiementaire . RGIC alt. U 27 1/2	270 DIS EL GETOGRADOUS	DIS 1 2/8		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM as	DI CHECK-LIST-INS-E-TT		œ	
Description de l'installation visitée :	Protection générale du brança	hamant : //	Δ	1
□3N400 V □3x230V □2x230V ▼ 1N400V	Nombre de tableaux :		uits terminau	. 1
Contrôles par examen visuel, tests et mesur		TIOTIDIO GG CAG	01010111110	
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
Description		Lindia	ordre	dérog.
Companyadance des eshàmas à l'installation		_	V	-
Correspondances des schémas à l'installation		1		
Etat du matériel électrique installé		1		
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			1	
Mesures de protection contre les contacts indire	ects et ionctionnement des	1		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			2	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			-	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			V	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	_	1
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		1		V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			X	1
		-	V	1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :			-	-
dentification des appareils de mesure : repr	ing dans is descire favinement ind	inidual da l'agon	SOUTEC	BEI GILIM a
	ise dans le dossier equipement ind	ividuel de l'agen	SOCOTECT	DELOIUM a
Manquements / Notes :				
	•			
11				
VOIR ANNEX	/e ,			
onclusion :				
L'installation électrique est conforme aux pr	escriptions du R.G.I.E. Le procha	ain contrôle pér	iodique est à	effectuer
dans le délai present par la réglementation	en Vigueur.	~		
L'installation électrique n'est pas conforme	aux prescriptions du R.G.I.E. Un	e visite complé	mentaire est	å
exécuter par le même organisme après mis	e en conformité 12 au terme de	18 mois après :	signature de	l'acte de
vente.	7			
Les ésultats du contrôle ne permettent pas	d'émettre de conclusion. Un ex	amen complén	nentaire est à	exécuter
	The state of the s			The second second

Nom et visa du demandeur pour réception :

par le même organisme en vue de complèter le dossier.

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBBIBNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vináve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tel.: + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0092 23/15 M 19/03
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.
☐ II y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : PAKTOUT.
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Collaboration de la collaboration de l
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière
efficace aux endroits suivants : CAUR
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants : CMVe
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:
* Absence de barque, de Tolineras and
des to fact for secondar Sund I. Del
de 3 M. A. & Poconti him nement féries of
Minstellation it des coffet étatique. \$50
du priss de connents mon primes de toracto
de Classe I. * Vu l'absence de plan nous sais
for vous de la niner les Tennants et abortissants
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be
de certained Cercuiti.